



Broué, le 29/04/2024

Mesdames et Messieurs

Objet : CÉRÉMONIE DU 8 MAI

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à la cérémonie commémorative du 8 Mai prochain qui aura lieu selon le programme ci-dessous :

- 11 heures, à la Mairie, la Municipalité recevra les Familles et les Anciens Combattants
- 11h 15 : début du défilé

Un vin d'honneur servi dans la salle de la Mairie clôturera cette commémoration.

Bien cordialement,

Le Maire,
Patrice LEROMAIN

